

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Band: 42 (1909)
Heft: 5

Artikel: Société vaudoise de théologie : rapport sur l'exercice de 1907-1909
Autor: Bergier, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE THÉOLOGIE

Rapport sur l'exercice de 1907-1909 ¹

PAR

R. BERGIER

pasteur,

président sortant de charge

Messieurs et chers collègues,

Semblable à ces hérauts d'armes qui ouvrent la lice aux combattants, mais qui n'ont ni la force ni l'envie de manier eux-mêmes la lance, votre président s'est borné jusqu'ici à introduire les conférenciers et à ouvrir un entretien sur leurs travaux. La tradition veut cependant qu'avant de sortir de charge, il descende une fois au moins dans la lice, non pour combattre avec ses propres armes, mais pour rassembler celles des combattants afin d'ériger un trophée ou plutôt (soyons modestes!) de disposer une panoplie avec le produit de son butin. Je viens donc, messieurs, de parcourir le champ clos où la Société de théologie se livre à ses joutes pacifiques : j'ai relu les procès-verbaux des séances tenues dans ces deux dernières années. J'y ai fait une ample moisson de remarques, d'idées, de renseignements divers. Au moment de lier ma gerbe, je sens ma faiblesse et j'éprouve le besoin de m'excuser d'avance auprès de vous. Pour donner une idée exacte de la marche de notre Société dans le dernier

¹ Rapport présenté à la séance du 28 juin 1909.

exercice, pour extraire l'essence, la quintessence même des travaux entendus, pour noter les préoccupations, les tendances, les grands courants divers et parfois contraires qui se manifestent à l'heure actuelle dans le domaine de la pensée religieuse, il faudrait une intelligence plus ouverte, un esprit plus lucide, une plume plus alerte...

La charge du président de la Société de théologie eût été trop lourde pour mes faibles épaules, si je n'avais trouvé beaucoup de bienveillance auprès de vous tous, messieurs, et particulièrement auprès de mes collègues du bureau. Dans la séance du 24 juin 1907, vous aviez composé ce bureau de MM. Daniel Jordan, Fernand Barth, Armand de Mestral et Aimé Chavan. M. Chavan n'a pas pu accepter sa nomination. Dans la séance suivante vous l'avez remplacé par M. Louis Favez, pasteur à Leysin, qui pendant de longues années a rédigé déjà les procès-verbaux de notre Société et dont vous connaissiez l'inépuisable dévouement allié à l'art d'écrire des comptes-rendus complets avec une minutieuse exactitude. Notre bureau fut donc définitivement constitué comme suit : Vice-président M. Daniel Jordan, caissier M. Fernand Barth, 1^{er} et 2^e secrétaires MM. Armand de Mestral et Louis Favez.

Les questions administratives ont joué dans cet exercice un rôle relativement considérable et retenu souvent l'attention de votre bureau : Nos séances doivent-elles être rendues publiques ou faut-il n'y admettre que des personnes introduites par un membre ? Longtemps on avait maintenu, au bas des cartes de convocation, l'avis conforme à nos statuts, que « les personnes étrangères » qui désirent assister à une séance, doivent se faire introduire par un membre. On a fait l'observation que la formule était peu aimable. En attendant une décision de la Société, nous l'avions modifiée, adressant aux personnes qui s'intéressent à la théologie, une *cordiale invitation* à assister à nos séances. La révision de nos statuts et règlements fut mise à l'ordre du jour de la séance du 25 mai 1908, mais après un débat assez vif, l'article IV de nos statuts que nous proposons de modifier, fut maintenu

sans changements. Nos séances ne sont donc pas publiques. Pour nous conformer à cette décision, nous avons renoncé à l'invitation cordiale sur nos cartes de convocation. Toutefois nous avons continué à faire annoncer les séances dans les journaux.

Autre question connexe à celle de la publicité des séances : Les dames peuvent-elles y être introduites ? Nos statuts n'en parlent pas, mais une décision de séance, inscrite au procès-verbal, les exclut absolument. Faut-il revenir sur cette décision ? Jusqu'ici et à plusieurs reprises, la majorité s'y est refusée. La question cependant n'est pas résolue. Renvoyée une fois de plus au comité, nous allons la reprendre tout à l'heure. Espérons, quelle que soit la résolution prise, que celle-ci sera enfin considérée comme définitive et que cette question ne viendra plus encombrer à l'avenir nos ordres du jour.

Une modification ou plutôt une adjonction à nos règlements s'est faite sans opposition. Il s'agissait d'ailleurs de sanctionner par un article nouveau le mode de faire habituel pour la nomination du bureau. On a donc intercalé dans le règlement un chapitre II nouveau, intitulé *Du bureau* et rédigé comme suit :

Art. 3. Le président est nommé à la majorité des membres présents ; si le premier tour ne donne pas de résultat, le second tour a lieu à la majorité relative.

Art. 4. Les quatre autres membres du bureau sont nommés au scrutin de liste à la majorité des membres présents ; si le premier tour ne donne pas de résultat complet, le second tour a lieu à la majorité relative. Les quatre membres se répartissent les charges conformément à l'article III des statuts.

Le chapitre II du règlement ancien est devenu le chapitre III et reste sans modification.

Dans son rapport, mon prédécesseur faisait déjà allusion à l'éventualité d'un changement de local. C'est aujourd'hui un fait accompli. La Société de théologie a transporté ses pénates du modeste local de l'Union chrétienne dans la salle

des sociétés savantes du somptueux palais de Rumine. Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que nous avons quitté l'immeuble du Pré-du-Marché qui pendant près de quinze ans a été le siège de notre société. Nous étions heureux du lien qui nous unissait, en tant que locataires, à l'Union chrétienne des jeunes gens. Nous avons trouvé dans la salle Tissot un local aussi confortable qu'élégant, peut-être un peu spacieux pour nous. Le département de l'Instruction publique l'a mis gracieusement à notre disposition, sans location. Nous lui en exprimons ici notre vive gratitude. Siégeant maintenant dans un local officiel, nous avons en quelque sorte pris rang ainsi au milieu des autres sociétés savantes de notre canton. Pussions-nous en effet mériter de plus en plus le titre de société savante, tout en conciliant toujours la science et la piété!

La Société de théologie aura l'honneur de participer officiellement, la semaine prochaine, aux festivités solennelles que nos voisins de Genève organisent en l'honneur de Calvin. Nous avons reçu deux invitations : l'une de l'Université de Genève, l'autre de l'Association du monument international de la Réformation. M. le professeur Henri Vuilleumier a bien voulu consentir à être notre délégué, ce dont nous sommes très heureux.

A la fin du dernier exercice, la Société de théologie comptait 105 membres. Dans la séance du 28 octobre 1907, où nous avons admis 5 candidats, nous atteignons, pour la première fois, le chiffre de 110. Nous n'y sommes pas restés longtemps : des pertes se sont produites dès lors par décès et par démissions ; à ce jour, notre effectif est de 103 membres.

Cinq de nos collègues ont été rappelés auprès de Dieu. En automne 1907, à quelques mois de distance, ce furent Henri Gagnebin et Alexis De Loës, repris en pleine activité. Tous deux faisaient partie de notre société depuis quelques années. Henri Gagnebin a servi des églises diverses dans des pays divers. Après quelques années de ministère à Môtiers Vully) et à Moûtier (Jura bernois) au service de l'Eglise na-

tionale, il avait été pasteur en Belgique, puis, par conviction, il s'était rattaché à l'Eglise libre, qui lui confia un ministère à Bienne d'abord, ensuite à Lausanne. La carrière d'Alexis De Loës, plus uniforme, s'est écoulée toute entière dans le canton de Vaud, au service de l'Eglise nationale. Après un ministère de vingt-cinq années à Lausanne, on lui avait confié la chaire de théologie pratique à l'Université et il est mort recteur de l'Université. Extérieurement la carrière de ces deux hommes apparaît donc bien différente. Leurs dons, leurs caractères, leurs idées peut-être l'étaient aussi. Tous deux étaient éloquents, mais chacun à sa manière. Gagnebin, c'était le tribun populaire qui emportait les âmes sur les ailes de sa parole. Chez De Loës, le verbe était sans éclat et pourtant sa parole avait quelque chose d'intime, de pénétrant et d'enveloppant. Par dessus toutes ces différences extérieures, un même esprit animait ces deux hommes, esprit de consécration au Maître et de fidélité à son service. Tous deux furent des hommes d'action, leurs préoccupations étaient plutôt tournées du côté des choses pratiques ; ils ne dédaignaient cependant ni l'étude, ni la haute culture. Ce furent pour eux des moyens qui, alliés à la piété, rendirent leur influence plus profonde et plus efficace. Aussi leur action s'est-elle fait sentir bien au delà des limites de leurs églises particulières. A tous ceux qui les ont approchés, ils ont laissé l'impression bien-faisante de vaillants serviteurs de Jésus-Christ.

Georges Gorgerat a été repris trop tôt pour avoir pu donner toute sa mesure. Ceux qui l'ont connu d'un peu près rendent témoignage à son bon cœur rempli de sympathie pour les souffrants et les petits, ainsi qu'à sa brillante intelligence. Il aimait la lecture, sa mémoire remarquable était meublée de connaissances très étendues. Déjà il avait apporté à la Société de théologie deux intéressants mémoires. Il en préparait un troisième quand la mort est venue.

M. César Curchod, décédé en juin 1908, faisait partie de la Société de théologie dès l'origine, en 1875, et fut membre de son premier comité. Après un fidèle ministère de plus de

quarante ans dans l'Eglise nationale, dont trente-trois ans à Morges, il avait pris une retraite bien méritée, mais il continuait à s'intéresser à de nombreuses œuvres de bienfaisance. C'était un homme pacifique, universellement aimé pour sa bienveillance et sa grande bonté. On peut rendre le même hommage à M. Charles Schröder, ancien pasteur à Francfort sur le Mein et à Vevey, décédé à Lausanne en avril 1909. Il faisait partie de notre société depuis 1876. M. Schröder était le gendre de Louis Bonnet. Il présida pendant plus de vingt ans, avec une grande distinction, la Commission des études de la Faculté libre de théologie.

Outre les cinq décès que nous venons d'énumérer, notre société a perdu par démission cinq de ses membres, entre autres MM. Louis Barblan, pasteur à Rances, et Louis Girardet, pasteur à Yverdon, qui motivent leur détermination par l'éloignement où ils se trouvent de Lausanne et l'impossibilité de suivre régulièrement les séances, et M. Jean Favre, ancien pasteur à Vevey, qui se voit contraint par son état de santé de restreindre le nombre de ses occupations.

Par contre, nous avons eu la joie d'inscrire sur la liste de nos membres MM. Eugène Meylan, pasteur à Morges, Aimé Junod, pasteur à Saint-Cierges, Albert de Weiss, pasteur à Montpreveyres, Alfred Amiguet, pasteur à Dompierre, Louis Vuilleumier, candidat en théologie, à Lausanne, Gustave Naymarck, pasteur à Rovray, Henri Subilia, pasteur à Bière, et Auguste Rivier, ancien pasteur, à Lausanne.

Au cours de l'exercice 1907 à 1909, la Société de théologie a tenu 19 séances (en comptant celle d'aujourd'hui), c'est un maximum qui a été rarement atteint. Jamais nous n'avons été obligés de supprimer ou de renvoyer une séance faute de travaux. Grâce à l'obligeance des membres de la Société, nous avons toujours eu du pain sur la planche et il reste encore quelques travaux inscrits dont il faut renvoyer la lecture au prochain exercice.

Quand on examine la liste des travaux présentés, on est frappé de l'étendue de l'horizon qu'ils ont fait parcourir à nos théologiens. Nos études vont en effet de la littérature

cunéiforme à Tolstoï, le grand écrivain slave des temps modernes, de Platon à M^{me} Eddy, mais c'est comme de juste à des travaux de théologie biblique ou de dogmatique que nous avons consacré le plus grand nombre de séances.

A la séance d'été, qui s'est tenue à Chexbres le 30 septembre 1908, M. le professeur James Barrelet a bien voulu nous lire un travail intitulé : *La question de l'Ancien Testament à l'heure actuelle*. Une fois sortis de la Faculté de théologie, la plupart des pasteurs ont bien de la peine à se tenir au courant des travaux modernes de la critique biblique de l'Ancien Testament. L'étude de M. Barrelet a été utile à un grand nombre. Celui-ci a rappelé comment Wellhausen, appliquant à l'histoire d'Israël la grande loi de l'évolution, fait des prophètes les véritables créateurs de la législation hébraïque. Sous leur puissante influence, les Hébreux se sont peu à peu dégagés de l'influence délétère de la religion cananéenne. A leur école, ils se sont élevés à la notion d'un Dieu unique, vivant, saint et moral. Les disciples de Wellhausen ont continué l'œuvre du maître, mais dans des directions diverses. A l'heure actuelle les uns admettent encore, dans l'évolution religieuse du peuple Juif sous l'influence prépondérante des grandes personnalités des prophètes, une intervention de Dieu, d'autres, qui forment ce qu'on appelle la gauche wellhausennienne, en arrivent jusqu'à la théorie dite « Astrale » de Hugo Winkler, qui ne voit plus dans les faits de l'histoire politique et religieuse des Hébreux que la reproduction de révolutions sidérales. Pour ces théologiens-là, Israël aurait subi exclusivement et d'une façon très sensible l'influence des religions naturistes de la Babylonie.

Les fouilles méthodiques, que diverses missions scientifiques ont entreprises depuis quelque trente ans en Palestine, ont donné des résultats intéressants. Ceux-ci se trouvent malheureusement disséminés dans une foule de publications qu'il n'est pas toujours facile de se procurer. Pour nous initier aux résultats de ces travaux, nous avons eu la bonne fortune de trouver un guide aussi aimable que compétent en la personne de M. le professeur Lucien Gautier, ancien pré-

sident de notre Société de théologie, qui habite maintenant le canton de Genève. Celui-ci a bien voulu revenir au milieu de nous le 27 janvier 1908 pour nous entretenir des *Fouilles récentes en Palestine et du livre du Père Hugues Vincent*. Le Père Hugues Vincent, un savant français, a condensé et systématisé tous les résultats archéologiques des diverses entreprises de fouilles. Ceux-ci sont venus confirmer, sur plusieurs points, les hypothèses de la critique biblique. Ainsi on croyait jadis que, lors de la conquête de Canaan, les Israélites avaient entièrement détruit les Cananéens. Or, il n'en est rien. Sur ce point spécial comme sur plusieurs autres, les fouilles modernes viennent confirmer les théories de Wellhausen et de ses disciples, en montrant qu'Israélites et Cananéens ont vécu longtemps mélangés et que ce n'est que lentement que l'israélitisme a prévalu, non sans qu'il se soit produit un certain mélange avec la population cananéenne.

Après les deux travaux que nous venons de rappeler, nous étions bien préparés à entendre l'étude que M. Emile Golay, pasteur, nous a présentée dans la séance du 30 novembre 1908 sur une question de détail qui a sa grande importance pour l'histoire religieuse d'Israël: *A propos du deuxième commandement; Israël eut-il des images de Jéhovah?* Il y a contradiction entre l'histoire d'Israël, qui mentionne des veaux d'or, des teraphim, le serpent d'airain et diverses images taillées qu'adorait le peuple et le texte du Décalogue qui interdit à Israël la possession de toute image de la divinité. Une étude de ce deuxième commandement montre que, dans sa rédaction actuelle, il a été complété par un commentaire postérieur. Si Moïse l'avait couvert de son prestige, eût-on osé le modifier? Et encore, si Moïse lui-même l'avait édicté, comment Israël l'aurait-il transgressé sans remords? D'où M. Golay conclut à l'origine plus ou moins tardive du second commandement. A quoi l'on a objecté à l'auteur que c'est le fait de bien des lois d'être violées et que, de ce qu'on constate de nombreuses dérogations et violations à une loi, on ne peut toujours en conclure que cette loi n'existait pas.

La littérature cunéiforme ne rentre pas, à proprement

parler, dans le domaine des études théologiques. Ce fut donc une sorte de hors-d'œuvre qu'a bien voulu nous offrir M. Etienne Combe, docteur de l'Université de Paris, en venant nous lire à la séance du 22 février 1909 une savante étude intitulée: *Coup d'œil sur la littérature cunéiforme*. M. Combe s'est attaché surtout à décrire les mœurs et les idées des Sumériens, peuple qui a précédé les Sémites dans la Basse Chaldée. Les citations qu'il nous a faites de quelques documents liturgiques ont fourni l'occasion de remarques de religions comparées et ont permis de constater que l'inspiration religieuse de cette littérature est bien inférieure à celle des psaumes hébreux ou même des hymnes Védiques.

Il est à noter que des travaux du genre de ceux que nous venons d'énumérer, ne soulèvent guère de discussion. Dans l'entretien qui les a suivis, personne n'a présenté d'objections de principe. Ceux qui ont pris la parole voulaient simplement profiter de la présence d'un spécialiste, pour demander quelques explications complémentaires. Au sein de la Société de théologie, on ne manifeste plus guère la crainte que les travaux des hébraïsants portent atteinte à la foi religieuse. S'ils rejettent comme inauthentique l'un ou l'autre des faits de l'histoire sainte admis jadis, s'ils assignent à un livre une date différente de celle que la tradition lui donnait, si même ils rangent dans la catégorie des récits didactiques une page qui jusqu'ici était considérée comme de l'histoire, nul n'exprime des appréhensions pour la foi. Dans le monde des théologiens vaudois, il semble qu'enfin les droits de la critique de l'Ancien Testament soient entièrement reconnus. Nul n'y fait plus de la Bible un bloc également inspiré dans toutes ses parties. Quand la critique biblique de l'Ancien Testament est faite dans un esprit de pieux respect pour les vieux documents de la Révélation en même temps qu'avec la probité et la liberté de l'historien, les théologiens reconnaissent qu'elle est mise au service de la Vérité et beaucoup seraient même prêts à confesser que l'histoire de la Révélation de Dieu en Israël à la lumière de la critique

de l'Ancien Testament a gagné, encore ces dernières années, en intérêt et en puissance d'édification.

On ne saurait recevoir encore avec la même impassibilité les hypothèses des exégètes concernant le Nouveau Testament. La foi chrétienne a sa source dans la personne historique de Jésus-Christ. Or nos évangiles sont-ils des documents historiques authentiques? Jusqu'où va leur degré de crédibilité? Ce sont là des questions bien angoissantes pour le chrétien qui étudie les évangiles à la lumière des découvertes des exégètes et des savants! Il existe une relation étroite entre les faits historiques et les convictions religieuses des chrétiens. Or nous nous trouvons à l'heure actuelle dans une douloureuse période d'attente, dans laquelle les croyants sont souvent partagés entre les postulats de leur foi et les exigences également légitimes de la critique.

Ces préoccupations se sont montrées à plusieurs reprises dans nos séances à la lecture de travaux concernant le Nouveau Testament. Le 4 mai 1908, M. le pasteur Perriraz, auquel l'Université de Lausanne a accordé, il y a quelques mois, le titre de docteur en théologie, a lu une étude fort érudite sur *le problème synoptique depuis la critique de Baur*. Avec une patience de bénédictin et une parfaite objectivité, M. Perriraz a refait l'histoire des phases successives par où est passée la question des synoptiques depuis les débuts de l'école de Tubingue à nos jours. A l'occasion de ce travail on s'est demandé s'il était possible, en l'état actuel de la critique du Nouveau Testament et de la question des synoptiques, d'arriver à une certitude suffisante sur la personne historique de Jésus.

En ce qui concerne les synoptiques, on peut peut-être faire une réponse rassurante, mais le 4^e Evangile? L'abbé Loisy, on le sait, en conteste la valeur historique. Il voit dans ce livre une tentative de conciliation entre les données du paulinisme et celles des synoptiques. Pour lui, c'est une sorte d'explication idéale de la vie de Jésus, groupée autour de ces deux idées principales: le Christ-Vie et le Christ-Lumière. M. Henri Chavannes avait précédemment déjà exposé

les vues du célèbre abbé moderniste. Dans la séance du 29 juin 1908, le même auteur nous a donné un *post scriptum* à *l'étude de l'abbé Loisy sur le 4^e évangile*. M. Chavannes rapproche du point de vue de Loisy celui du pasteur Tomy Falot. Ce dernier considère le 4^e évangile, qu'il appelle l'évangile de la gloire, comme une admirable interprétation de la vie du Sauveur. Le Christ glorifié a réellement fait retentir dans le cœur de son disciple les paroles que saint Jean place dans la bouche de Jésus. Ainsi les deux auteurs, le catholique et le protestant, s'accordent pour voir dans le 4^e évangile, non une narration authentique de la vie et des paroles du Sauveur, mais un portrait idéalisé de Celui-ci.

A défaut du 4^e évangile, l'authenticité des paroles du Christ rapportées par les rédacteurs des synoptiques est-elle incontestable? C'est encore M. Henri Chavannes qui a abordé la question, à la séance du 26 avril dernier, dans une étude qui porte ce titre: *Quelques gloses aux paroles de Jésus-Christ*. La tradition orale, source de nos évangiles, n'a-t-elle pas introduit, dans les paroles et discours mis dans la bouche de Jésus, des idées qui avaient cours en Palestine chez les contemporains? Quand on lit les évangiles, on y découvre sans peine des explications, des notes, des gloses marginales qui ont pris place dans le texte. Celles-ci n'ont pas d'ordinaire une grande importance. Elles se rapportent plutôt aux mots qu'à la pensée elle-même. Mais ce n'est pas toujours le cas. M. Chavannes en a cité trois exemples caractéristiques et cherché par une minutieuse et ingénieuse exégèse à rétablir les paroles originales. Il ressort en somme de l'étude même de M. Chavannes que s'il y a eu, c'est incontestable, de nombreuses interpolations et adjonctions aux paroles de Jésus rapportées dans les synoptiques, une minutieuse exégèse permet pourtant presque toujours de remonter aux sources originales et de débarrasser le rocher éternel des quelques algues qui sont venues s'attacher à ses flancs au cours des siècles. Ce fut la conclusion de M. Chavannes. Elle est encourageante et propre à calmer des appréhensions qui paraissaient justifiées. Après tout, la mission de la critique est

bienfaisante pour la foi quand elle nous aide à mieux comprendre et à retrouver plus sûrement la personne historique de Jésus-Christ.

Des préoccupations relatives aux évangiles nous passons à l'étude de la pensée de Paul avec un travail de M. Barth (séance du 28 octobre 1908) sur *la notion paulinienne de l'âme* ($\psi\chi\eta$). L'auteur montre les différents sens du mot $\psi\chi\eta$ chez saint Paul. Ce mot que, pour le bien comprendre dans le langage de Paul, il faut rapprocher du mot נְפִשׁ dans l'Ancien Testament, peut prendre des acceptions diverses: principe de vie, personnalité, être conscient, être spirituel. Paul distingue nettement entre l'être psychique et l'être pneumatique. La résurrection n'est promise qu'aux fidèles, c'est-à-dire aux êtres qui ont acquis le $\pi\nu\epsilon\nu\mu\alpha$. Après la mort la $\psi\chi\eta$ est en quelque sorte résorbée dans le $\pi\nu\epsilon\nu\mu\alpha$. Son rôle est fini. Au delà de la tombe il n'y aura que des $\pi\nu\epsilon\nu\mu\alpha\tau\iota\kappa\omicron\iota$.

Cette étude exégétique de textes de saint Paul venait en somme confirmer la thèse chère à M. Petavel-Olliff, que celui-ci avait eu l'occasion de défendre lui-même devant nous avec son infatigable verve et son éloquente conviction dans une étude intitulée: *Une réforme urgente dans l'enseignement évangélique. Lettre ouverte à M. le pasteur Saillens*. (Séance du 16 décembre 1907.) La réforme urgente dont M. Petavel s'est constitué depuis quarante ans le vaillant champion, c'est l'admission de la doctrine de l'immortalité conditionnelle de l'âme. Cette doctrine, qu'il faudrait mettre en lumière dans la prédication, est seule capable de vivifier encore les Eglises chrétiennes et de donner aux prédicateurs la puissance propre à provoquer le réveil attendu et désiré partout. Les preuves scripturaires en faveur de l'immortalité conditionnelle abondent. La notion de l'immortalité native de l'âme n'est qu'une infiltration de la philosophie païenne, qui a passé dans l'église par Augustin, le père du dogme traditionnel des peines éternelles. Un grand nombre de théologiens ont donné dans ces dernières années leur adhésion au conditionnalisme. La plupart des psychologues modernes se sont déclarés aussi en sa faveur. Dans une éloquente pé-

roraison, l'auteur adjure M. Saillens d'être un moderne Apollon, exposant plus exactement la vérité divine.

L'exposé de M. Petavel a fait surgir une discussion sur ce point spécial : Quelle est la pensée de Platon sur l'âme et l'immortalité ? M. Ch. Byse en a fait l'objet de tout un travail présenté à la séance du 24 février 1908 : *L'âme d'après Platon*. Il montre, chez ce penseur, des incertitudes et des contradictions sur la question qui nous occupe. Cependant, de nombreux passages du Timée, du Phédon, de la République et du Gorgias, on peut conclure que l'âme humaine est supérieure au corps et lui survit. L'âme n'est pas seulement immortelle au sens relatif du mot, elle est impérissable, indestructible, absolument indissoluble, éternelle. M. le professeur Philippe Bridel a complété cette savante étude en montrant un développement dans la doctrine de Platon sur l'âme. Pour ce philosophe les âmes sont porteuses d'une substance, d'une essence générale. C'est cette substance qui est impérissable, mais les âmes individuelles peuvent disparaître.

Elargissant la question de l'influence de la pensée grecque sur le dogme chrétien, traitée déjà occasionnellement par MM. Petavel et Byse, M. le pasteur Logož nous a présenté, le 25 mai 1908, *une étude sur les principes philosophiques qui ont déterminé la formation du dogme dans l'ancienne église*. Il veut montrer que le système augustinien est une adaptation du christianisme à l'esprit grec. La pensée grecque fit du Fils, d'abord le principe actif et ordonnateur de l'univers, puis la dégradation temporaire et l'anéantissement d'une personne divine. M. Logož a montré le processus, le développement de la pensée chrétienne dans les premiers siècles et comment peu à peu les chrétiens partis du monothéisme farouche des Hébreux, en sont arrivés sous l'influence successive des écrits de saint Paul, de Philon et de la philosophie grecque, à l'élaboration du dogme trinitaire. Dans l'entretien qui a suivi, on a reproché à Harnack et à d'autres théologiens modernes, d'avoir exagéré le rôle et l'influence de la pensée grecque dans la formation du dogme chrétien

et l'on s'est demandé si les théologiens n'ont pas réduit un peu trop le rôle de la pensée et de l'intuition religieuse. On a affirmé par exemple, qu'Athanase, quand il proclame le dogme trinitaire, traduit ou cherche à exprimer une expérience religieuse personnelle.

Le problème christologique a été abordé et traité dans plusieurs études. Le 24 février 1908, M. le pasteur A. de Mestral rendait compte du *livre du pasteur Henri Monnier sur la mission historique de Jésus*. Pour son étude, le pasteur Monnier a laissé de côté le 4^e évangile et la théologie paulinienne et, se basant uniquement sur les synoptiques, il s'efforce de mettre en lumière la valeur de la mort expiatoire de Jésus. Par la voie de l'histoire et de l'exégèse il aboutit à des conclusions à peu près identiques à celles auxquelles le regretté Gaston Frommel était arrivé par la voie dogmatique. Pour ces théologiens, comme aussi pour Fallot, la croix constitue le centre de l'Évangile. L'Évangile est avant tout l'Évangile de la solidarité et c'est en cela que leur conception du salut répond aux besoins et aux aspirations des temps modernes.

Le problème christologique est au centre des trois études que M. Louis Goumaz, directeur à Nyon, a lues à la Société de théologie avant de les publier en volume sous ce titre général: *Qu'est-ce que le christianisme?* La première de ces études « Qu'est-ce que le Christ? » se rapporte à l'exercice précédent. Mon prédécesseur l'a déjà résumée. Nous avons à parler des deux autres études: *Qu'est-ce que la vie religieuse?* (séance du 30 septembre 1907 au Chalet-à-Gobet) et *Qu'est-ce que l'Esprit?* (séance du 23 mars 1908). M. Goumaz cherche l'essence du christianisme; il la trouve dans la personne de Jésus-Christ. Mais qu'est-ce que le Christ? Son caractère essentiel, c'est la vie religieuse. Qu'est-ce donc que la vie religieuse? M. Goumaz prend pour point de départ et en quelque sorte pour prétexte de son étude l'ouvrage du Révérend Simpson: « le Fait du Christ », qu'il critique. Jésus est le révélateur de Dieu. La seule explication de la Révélation du Père en Jésus-Christ est celle-ci: Dieu a pénétré dans un homme. Il s'est incarné en Jésus-Christ. La théologie, fille de

la philosophie grecque, statuait un dualisme, une opposition entre l'humain et le divin : Mais non, dans son essence intime l'homme est de la même substance que Dieu. L'identité de nature entre l'homme et Dieu a rendu possible l'Homme-Dieu. C'est-à-dire, que Dieu a pénétré en Jésus. C'est là ce qui constitue la vie religieuse de Jésus. Et la vie religieuse du chrétien, de quoi est-elle faite ? Simpson l'assimile à une certaine vie morale. Pour M. Goumaz, la notion morale n'épuise pas l'idée de piété. La vie religieuse sera en petit pour le croyant ce qu'elle a été en grand pour Jésus-Christ : la communion avec Dieu et Jésus-Christ. Notre esprit et l'Esprit de Dieu entrent en rapport. La vie religieuse est une communion de deux esprits.

Qu'est-ce que l'Esprit ? Cette question fait l'objet d'un nouveau travail de M. Goumaz. Cette fois, c'est dans la « philosophie de l'effort » de M. Armand Sabatier que l'auteur va chercher son point de départ. L'esprit existait dans le protoplasme primitif dont il constitue le principe et conditionne l'évolution. Un jour cette énergie spirituelle s'est concentrée dans une personnalité humaine. Il y a eu personnalité quand l'esprit est arrivé à la conscience de soi et à la capacité de se déterminer. L'homme est donc une personne comme Dieu. Mais tandis que l'homme n'est arrivé à la personnalité que par l'évolution, Dieu, personnalité souveraine, ne l'a jamais connue. Il est resté au-dessus d'elle. C'est là ce qui le distingue éternellement de nous et rend impossible toute confusion entre le divin et l'humain. Doué du libre arbitre, l'esprit pouvait se déterminer dans une double direction, le retour à Dieu, l'éloignement de Dieu. Il a choisi le mal plutôt que le bien. L'humanité s'est alors égarée dans une évolution fautive, qui a nom le péché. Et c'est ici qu'intervient l'œuvre rédemptrice du Christ qui, en entrant lui-même dans la chaîne de l'évolution, a replacé l'homme dans l'évolution normale qui aboutit à Dieu.

Dans la séance du mois de mars dernier, M. Goumaz nous a donné encore le premier chapitre d'un important ouvrage en préparation, qui portera ce titre : *la crise des idées reli-*

gieuses. Dans les pages dont il nous a été donné lecture, l'auteur se propose de montrer que la théologie a fait fausse route. D'où le sous-titre sensationnel : *la faillite de la théologie*. Dans une introduction, M. Goumaz traite des rapports de la foi et de la critique biblique. D'une part, la foi est nécessaire au critique qui veut comprendre la Bible : il faut un certain sens religieux pour juger d'un livre religieux comme la Bible. D'autre part, la critique est nécessaire à la foi, car c'est elle qui lui permet de retrouver et de mieux comprendre la personne historique de Jésus sur laquelle s'édifie la foi. Puis dans un premier chapitre l'auteur fait le procès de l'orthodoxie. Le libéralisme et l'agnosticisme auront leur tour une autre fois. L'orthodoxie, M. Goumaz la couvre de fleurs. Il reconnaît les services immenses qu'elle a rendus à l'Eglise, il rend hommage à sa profonde inspiration religieuse. Les dogmes qu'elle a promulgués ont bien été la traduction d'inspirations et d'expériences religieuses. Seulement elle a eu le tort de se prendre pour son propre but. Elle s'est appuyée sur une autorité extérieure et, méconnaissant les droits de la raison, elle a fait de la Bible un livre de théologie révélée. C'est pourquoi, malgré ses mérites et son glorieux passé, l'orthodoxie est aujourd'hui disparue. On l'a remplacée par une néo-orthodoxie, qui aux yeux de M. Goumaz n'est pas née viable. Et pourtant la conclusion de l'auteur est optimiste. S'il proclame la faillite de la théologie, il promet encore de beaux jours aux théologiens et à la Société de théologie. En effet, il faut, nous dit-il dans sa conclusion, recommencer le travail et édifier la théologie sur de nouvelles bases.

Quelles seront ces bases nouvelles? Peut-être le travail que M. le pasteur et professeur Fornerod a donné le 25 janvier 1909 pourrait-il servir dans une certaine mesure à élucider cette grave question. Il s'agissait du *subjectivisme religieux*, que l'auteur définit : la tendance à envisager la conscience personnelle comme le pivot central de tout ce qui est religieux. M. Fornerod lui aussi sonne le glas funèbre de l'orthodoxie. Il constate que le mirage d'un système de vérités intellectuelles à admettre par tous les temps et tous les fi-

dèles est dissipé. Chaque personnalité précise à sa manière la vérité religieuse, car il n'y a rien de plus personnel que la piété vivante. C'est dans l'intérieur de l'âme que Dieu se fait entendre. La religion vivante se présentera donc toujours sous une forme subjective. Est-ce un mal? Les vérités religieuses, toutes subjectives qu'elles soient, ne sont pas moins sûres que les vérités scientifiques. La science ne saisit que le phénomène extérieur. Le fond de la vie religieuse est communion de l'âme avec Dieu. La certitude religieuse jaillit de ce contact. Puisque toute vérité religieuse porte une empreinte personnelle, on ne peut appliquer la méthode des sciences de la nature aux sciences théologiques et morales. En histoire déjà la méthode est différente. Le dogmaticien, pour atteindre l'âme religieuse, siège du phénomène religieux, doit employer encore une méthode différente de celle de l'historien. Dans l'entretien provoqué par ce travail, on a distingué bien nettement deux subjectivismes : Un subjectivisme individuel qui aboutit à l'émiettement; avec lui, pas moyen de rien construire, mais il y a un bon subjectivisme, subjectivisme collectif qui est la condensation des expériences religieuses des âmes chrétiennes. Encore faut-il un objet qui provoque l'expérience religieuse et qui soit en dehors du sujet. L'individualisme religieux doit tenir compte des révélations historiques extérieures. Cette dernière remarque nous ramène à la préoccupation que nous notions à propos des travaux d'exégèse du Nouveau Testament. La critique du Nouveau Testament doit nous donner des certitudes sur la personne historique de Jésus. Et c'est sur cette base-là que par l'expérience chrétienne, subjectivement, nous fondons notre foi et notre conviction personnelles.

Il me reste à rendre compte encore de deux travaux que je n'ai pas pu classer avec les autres parce qu'ils sortent du cadre ordinaire des sujets traités à la Société de théologie. Je suis loin de m'en plaindre d'ailleurs. La variété est une bonne chose et aucune des manifestations de la pensée religieuse ne saurait nous laisser indifférents. Un homme cultivé, et par conséquent aussi un théologien, ne peut ignorer

Tolstoï. Le travail de M. Ernest Pilet *A propos du Tolstoïsme*, qui a rempli deux séances, a contribué à nous le faire connaître. Par sa vie qu'il s'efforce de mettre en harmonie avec ses principes philosophiques, le grand écrivain russe commande le respect, mais ce sont les idées, c'est le système de Tolstoï, bien que lui-même se défende d'avoir un système, que M. Pilet cherche à caractériser et va soumettre à une critique serrée. Pour connaître ce système, il suffit d'étudier trois des quarante volumes de l'écrivain : *Ma religion*, *La doctrine chrétienne*, *Les Evangiles*. Nous ne pouvons relever ici toutes les critiques que M. Pilet fait à Tolstoï. Il remarque que sa conversion fut purement intellectuelle. Ce fut une pseudo-conversion. Jamais Tolstoï n'a pris au sérieux la gravité du péché. Les péchés, d'après lui, proviennent d'une part de l'hérédité, d'autre part des mauvaises habitudes prises dès l'enfance. Pour Tolstoï, le sermon sur la montagne constitue tout l'enseignement de Jésus. Il y discerne cinq commandements moraux qui se résument dans un seul mot : Aime. L'écrivain russe est d'ailleurs un piètre exégète, attaché à un littéralisme étroit. Au point de vue dogmatique, le tolstoïsme apparaît comme un rationalisme étriqué, teinté de moralisme impraticable.

Du comte Léon Tolstoï à M^{me} Eddy, il y a plus que la distance qui sépare la Russie des Etats-Unis d'Amérique. Nous la franchissons d'un bond, à la suite de M. Charles Byse, qui sait étudier avec objectivité et sympathie les manifestations religieuses parfois les plus étrangères à notre mentalité. La *Science chrétienne* compte aujourd'hui plus d'un million d'adhérents. Né en Amérique, le mouvement s'est propagé rapidement dans plusieurs pays d'Europe. Il ne faut pas prononcer sur cette doctrine une condamnation sommaire. Il vaut la peine de l'étudier. Pour cette étude, il faut se servir des publications de M^{me} Eddy, sa fondatrice, publications qui ont eu un succès de librairie sans précédent et ont valu à leur auteur une fortune immense dont elle fait du reste le plus noble usage. La Science chrétienne nie le mal et la souffrance. Notre existence matérielle n'est qu'un mauvais rêve.

L'esprit est tout. Par la puissance de l'esprit, l'homme parvient à échapper au mauvais rêve de la vie matérielle. La Science chrétienne constitue une méthode de thérapeutique spirituelle. Elle explique les miracles de Jésus et des apôtres et prétend les renouveler. L'Eglise chrétienne avait perdu le secret de ces cures merveilleuses jusqu'au moment où il lui a été rendu par une révélation dont M^{me} Eddy a été l'instrument. La doctrine scientiste, quel que soit le jugement définitif que l'on puisse porter à son égard, paraît être une réaction heureuse contre la conception matérialiste de l'univers si en honneur à notre époque et une proclamation courageuse de la puissance et de la maîtrise de l'esprit.

Si imparfaite qu'ait été la rapide revue que nous venons de faire ensemble, elle permet de constater cependant l'importance et la valeur de la plupart des travaux présentés. Il est dommage seulement que certains de ces travaux aient été lus devant un auditoire trop restreint. Des 103 membres inscrits sur nos registres, il n'y a guère qu'une moyenne de 20 à 25 personnes assistant à nos séances. C'est trop peu. Parfois aussi la longueur des travaux a empêché la discussion de s'engager utilement. Quand on a suivi pendant cinq ou six quarts d'heure, parfois davantage encore, la lecture d'un travail ardu sur un sujet abstrait, il se manifeste nécessairement dans l'auditoire une fatigue, dont la discussion se ressent. A cet égard, et malgré la valeur des travaux présentés, les séances de notre Société n'ont point donné entière satisfaction à ceux d'entre nous qui voient dans ces rencontres mensuelles l'occasion de discuter ou au moins d'échanger quelques idées avec des hommes qui partagent leurs préoccupations. Que les auteurs des prochains travaux se souviennent d'être courts, que, par surcroît, ils veuillent bien se donner la peine de résumer leurs conclusions en quelques thèses précises sur lesquelles la discussion pourra s'engager : tous leurs collègues leur en sauront le plus grand gré.

Dans le public et parmi les pasteurs qui n'ont pas l'habitude d'assister à nos séances, on s'imagine volontiers que la Société de théologie est un champ clos où la *rabies theolo-*

gica, de légendaire mémoire, se donne libre carrière. Rien ne correspond moins à la réalité et l'on pourrait souhaiter, au contraire, qu'en général nos discussions fussent plus animées que ce ne fut le cas ces derniers temps. Ceci dit, félicitons-nous de ce que nos joûtes oratoires sont pacifiques et nos discussions empreintes de l'esprit le plus fraternel. Parfois, il est vrai, nous avons fait mentir le proverbe : du choc des idées jaillit la lumière. Il a pu arriver que nous ne nous comprenions plus et que le miracle de la Tour de Babel se renouvelât à notre détriment. Chacun du moins cherche sincèrement la lumière pour lui et pour ses frères. Nous en avons la conviction : le travail en commun qui s'accomplit dans la Société de théologie, est utile, malgré ses imperfections, quand il se fait, comme ce fut le cas ces deux années, dans le respect mutuel de toutes les convictions et dans une aspiration commune vers la Vérité.
